

*Initiatives ministérielles*

employés honnêtes qui, tous les 10 ou 20 ans, se retrouvent au chômage. Ce sont eux qui sont punis.

• (1700)

Nous nous occupons d'assurance-chômage depuis si longtemps que tous les députés, qu'ils le soient depuis quelques mois ou depuis plusieurs années comme certains de mes collègues d'en face, devraient savoir que, chaque fois que nous resserrons les règles, ce sont ces travailleurs qui en sont victimes et non pas les tricheurs que nous sommes censés attraper. Pourquoi continuons-nous de le faire? Voulons-nous punir les employeurs et les employés honnêtes? Je n'arrive pas à le croire mais, après avoir siégé pendant des années à la Chambre, non sans interruption, je me demande ce qui nous incite à continuer d'abuser du système et des gens honnêtes qui devraient en bénéficier lorsqu'ils connaissent une période difficile.

La plupart des travailleurs sont honnêtes et laborieux, et la majeure partie des employeurs et des employés sont bien disposés à payer leur part. Mais pourquoi un employeur exploitant une entreprise qui rapporte très peu de bénéfices ou qui, en fait, enregistre des pertes devrait-il être obligé de payer exactement le même montant par employé qu'une société qui a peut-être touché des bénéfices évalués à des centaines de milliers ou des millions de dollars l'année précédente, position qui est très enviable? Où est la justice dans un régime où non seulement nous faisons reposer toute la responsabilité de payer sur les épaules des employeurs et des employés, mais où nous les faisons également payer pour une foule d'autres programmes: programmes sociaux, prestations de maternité et de paternité, stratégies de formation professionnelle, programmes d'enseignement et toutes sortes d'autres programmes qui devraient être financés à même les recettes générales en fonction de la capacité de payer?

Tout le régime que nous sommes en train de modifier a de moins en moins de sens chaque année. Si nos électeurs d'un bout à l'autre du pays, des villes, des régions rurales et de l'arrière-pays partent en guerre, s'ils ont l'impression que personne ne se soucie vraiment d'eux et qu'aucun parlementaire n'a réellement cure du principe de l'équité ou de la justice, nous pouvons difficilement les en blâmer. Si les députés et cette institution deviennent un objet de mépris à cause du traitement qu'ils réservent à

ces gens, je suis d'avis que ces derniers ont parfaitement raison, compte tenu des réalisations du Parlement ces dernières années.

**L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Monsieur le Président, le projet de loi que nous étudions vise à modifier radicalement le régime d'assurance-chômage, un régime qui a très bien servi le Canada jusqu'ici. Dans bien d'autres programmes, que ce soit l'assurance-maladie, les pensions ou tout autre programme gouvernemental que je pourrais mentionner, il y a des abus. Prenons l'assurance-maladie, par exemple. Nous n'avons pas de difficulté à faire la preuve que, dans ce domaine, il y a des abus. Mais qui, parmi nous, oserait suggérer d'éliminer l'assurance-maladie, de perturber le système de base, de jeter le bébé avec l'eau du bain? Il y a sûrement une meilleure solution.

À mon avis, si ces changements sont adoptés, si cette terrible mesure est acceptée, si le gouvernement arrive à démolir ainsi le programme d'assurance-chômage, il aura jeté le bébé avec l'eau du bain, il aura détruit un système, un programme qui a bien servi notre pays.

J'ai entendu certains députés parler des paresseux. Je l'ai entendu à maintes reprises. Au début, c'était presque murmuré, mais les orateurs semblaient prendre du courage au fur et à mesure qu'ils s'apercevaient que d'autres partageaient leur point de vue, selon lequel, en quelque sorte, ceux qui bénéficient de l'assurance-chômage ne sont que des paresseux.

J'aurais bien voulu que ces députés soient à mes côtés aujourd'hui pendant que je revenais de ma circonscription de Burin—Saint-George. À l'aéroport de Stephenville, j'ai parlé à une dame de l'une des localités voisines, une femme mariée, mère de trois enfants âgés de 9, 11 et 13 ans. Elle faisait ce que des dizaines de milliers de Terre-Neuviens ont fait depuis des années. Elle aurait pu rester chez elle et toucher des prestations d'assurance-chômage au taux actuel, pas au taux réduit que nous aurons après l'adoption du projet de loi. Elle aurait pu rester, mais au lieu de le faire, elle a fait sa valise et a laissé ses enfants à une parente. En ce moment-ci, tandis que je parle, elle est à Toronto, en train de chercher un emploi. Je lui ai demandé si elle avait déjà du travail ou l'espoir de trouver un emploi particulier avant de décider de partir. Elle m'a dit: «Non, mais il faut que j'y aille. Je n'ai pas le choix.»